

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10ème
Nom de site		Numéro	T12CDE
Adresse du site	10, rue Albert Camus	Hauteur	R+8 (28.59m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	4 antennes sur 2 azimuts Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	21/08/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/08/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	21/09/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 2 antennes à faisceau fixe pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G) et 2100MHz (partage 4G/5G) et de 2 antennes à faisceau orientable 3500MHz (5G) orientées vers les azimuts 20° et 150°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3 et 10m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 20° <4V/m - 150° <5V/m 5G (3500): 20° <4V/m - 150° <5V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	Azimut 20° : 33.44m en faisceau fixe et 33.99m en faisceau orientable Azimut 150° : 32.14m en faisceau fixe et 32.69m en faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 4 antennes fixées sur mâts
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes.

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Estimation des antennes à faisceaux fixes

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux fixes de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

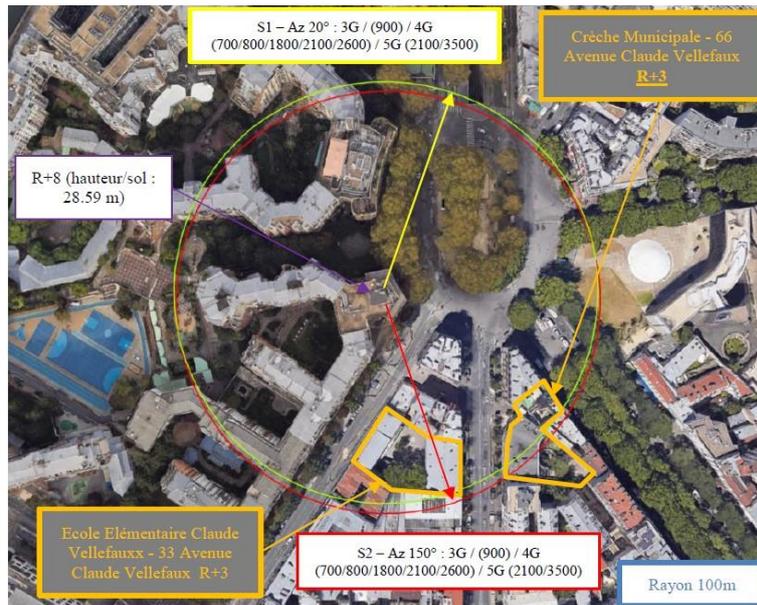
Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX PARIS-10E--ARRONDISSEMENT	R+3	OUI	62,76m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	66 B AV CLAUDE VELLEFAUX PARIS-10E--ARRONDISSEMENT	R+3	OUI	85m	<1

*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	33 AVENUE CLAUDE VELLEFAUX PARIS-10E--ARRONDISSEMENT	R+3	OUI	62,76m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	66 B AV CLAUDE VELLEFAUX PARIS-10E--ARRONDISSEMENT	R+3	OUI	85m	<1



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Pas de vis-à-vis dans les 25m

Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE ALBERT CAMUS 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	28.5 m	25.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 10 RUE ALBERT CAMUS 75010 PARIS-10E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 20°	Azimut 150°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	25.5 m	28.5 m
Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m		

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 20° :



Azimut 150° :

